



Projet Pédagogique
Victor Duruy Maternel
Les MERCREDIS
De l'Année 2025-2026

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	8
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	10
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	10
Les objectifs du PEDT	11
LES METHODES PEDAGOGIQUES	21
LES MOYENS.....	22
Le matériel.....	24
Les espaces	24
Les locaux.....	24
Financiers	24
Les partenaires Institutionnels :.....	25
Financier	25
Le fonctionnement de la structure	25
La responsabilisation :	28
La durée du repas	28
La communication	29
L'EVALUATION.....	31
Les outils d'évaluation.....	33
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	34
La Fédération Léo Lagrange Fédération	36
La Délégation Nationale Enfance	37





Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2027/2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n° 2 et 3 concernant une partie « Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » ont été attribués à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **7 ALAE périscolaires** et **5 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange animation gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, parc de loisirs (Bas Vernet et torcatis)

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert

Le quartier du Bas Vernet propose des jardins familiaux aux habitants de celui-ci.

Des structures d'accueils sont proposées aux familles tel que la halte-garderie, le LAEP, les accueils de loisirs primaire et maternel dont l'organisateur est Léo Lagrange, ainsi que la maison pour tous dont l'organisateur est la Mairie de Perpignan.

Nous avons à proximité le théâtre de l'Archipel ainsi que plusieurs lieux culturels dans le centre de la Ville de Perpignan.





La structure et son environnement :

Les groupes scolaires : Groupe scolaire Victor Duruy maternel et élémentaire REP +

Groupe scolaire Pont Neuf maternel et élémentaire.

L'école maternelle Victor Duruy accueille 144 enfants dont 4 classes de grande section composées de 14 élèves par classe et 3 classes de petits et une classe de tout-petits en moyenne composées de 25 élèves par classe.

Le plan mercredi se fait avec le public maternel

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



L'école maternelle Victor Duruy :

Contexte

L'école est située dans le quartier du Bas-Vernet dans le groupe scolaire Victor Duruy rue du Carol 66000 PERPIGNAN.

Elle fait partie du réseau REP+ Pagnol.

Elle accueille en très grande majorité des élèves habitants dans des logements sociaux du quartier (Roudayre, Clodion et Torcatis).

Le Bas Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2600 habitants avec un taux de pauvreté de 67.5%.

Les acteurs :



Une directrice, un service civique à mi-temps, 8 enseignantes, six ATSEM, une psychologue scolaire et trois AESH

L'organisation

Il y a 7 classes dont 4 classes de grande section 14 enfants par classe et 3 classes de moyens petits et une classe de tout-petits dont la moyenne est de 26 enfants par classe.

3 ATSEM pour les classes des moyens et petits, et 3 autres qui divisent leurs temps en demi-journée sur les 4 classes des grandes sections.

Le partenariat :

La communication se fait quand le besoin s'en ressent car nous n'avons pas énormément de projets en commun.

Nous échangeons sur certains enfants que nous avons en commun (cantine et centre de loisirs) des enfants qui éventuellement peuvent avoir des problèmes ou qui sont suivi par des organismes tels que (assistante sociale, éducateurs, des enfants qui peuvent avoir des problèmes d'allergies).

Ayant des enfants en commun entre l'école et le centre de loisirs nous sommes invités à participer aux différentes équipes éducatives.

Suite à la mise en place de la bibliothèque, un projet en partenariat est mis en place, l'accueil des enfants et parents de 14h00 à 14h30 tous les jeudis. La bibliothécaire les accueille et partagera avec eux des petits moments de lectures et d'emprunts de livres.

Dans le quartier :

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turque, marocain... ».

Contexte

Perpignan se situe dans le département des Pyrénées-Orientales (66), en région Occitanie, plus particulièrement dans le nord de la ville, autour des secteurs du Vernet (Bas-Vernet, Moyen-Vernet et Haut-Vernet). Elle est la préfecture du département et se trouve à proximité de l'Espagne (30 km de la frontière) et de la mer Méditerranée (13 km).

La commune s'étend sur 68,07 km², avec une densité de population d'environ 1 870 habitants/km² (source INSEE). Perpignan est découpée en plusieurs quartiers dont le secteur nord (Vernet) où sont implantées nos structures.

Sa localisation et sa configuration urbaine en font une commune attractive notamment pour :

- ★ Sa diversité sociale et culturelle, avec une population d'origines variées (France, Maghreb, Afrique subsaharienne, Espagne).
- ★ Son accessibilité : réseau de bus Sankéo, proximité des axes routiers A9 et RN9, gare TGV et aéroport de Perpignan-Rivesaltes.



★ Son cadre de vie en renouvellement : des espaces verts et des projets de réhabilitation urbaine (QPV – Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville).

Le secteur du Vernet (nord de Perpignan) est particulièrement concerné par des enjeux socio-économiques spécifiques :

Forte précarité : taux de pauvreté élevé, notamment dans les quartiers Bas-Vernet ancien et Diagonale du Haut-Moyen-Vernet (jusqu'à 75 % des habitants sous le seuil de pauvreté).

Population jeune : une part importante des habitants sont des enfants et adolescents issus de familles nombreuses.

Mixité sociale et culturelle : la richesse des cultures cohabitant dans le quartier est un levier pour des projets éducatifs inclusifs.

- La commune de Perpignan et le quartier du Vernet ont connu un essor particulier ces dernières années :
- De nombreuses familles se sont installées dans le secteur, notamment grâce à l'offre de logements sociaux.
- Des infrastructures éducatives et sociales ont été renforcées (écoles, médiathèques, centres sociaux, rénovations d'aires de jeux).
- Un programme de renouvellement urbain est en cours (ANRU – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain).

Ces éléments font du territoire un environnement riche et stimulant mais également porteur de défis pour les structures d'accueil collectif de mineurs, qui y jouent un rôle essentiel en termes de lien social et d'accompagnement éducatif.

Les équipements

Perpignan, commune urbaine de plus de 120 000 habitants (INSEE 2022), comprend un tissu dense d'équipements dans le nord (Bas-Vernet, Moyen-Vernet, Haut-Vernet), particulièrement adaptés aux besoins des familles et jeunes enfants :

- Équipements scolaires

Écoles maternelles et primaires : Victor Hugo, Jean Jaurès, Victor Duruy, Pasteur, Émile Roudayre, Georges Dagneaux, Pont Neuf.

Collèges : Sébastien Pons et Marcel Pagnol (REP+).

- Équipements sportifs

Stade Sbroglia : principal terrain de football pour activités scolaires et périscolaires.

Gymnases : Diaz (Victor Hugo) et Jean Galia.

Aires multisports : city-stades répartis dans les trois zones du Vernet.

Boulodromes : notamment le boulodrome Muchard (Haut Vernet).

Centre aquatique Arlette Franco : pour la natation, situé à proximité.

- Équipements culturels

Théâtres :





Théâtre Primavera (6 avenue du Languedoc, Quartier Haut-Vernet) : salle de spectacles et billetterie locale, programmation pour enfants et familles.

Théâtre de l'Archipel : scène nationale pluridisciplinaire inaugurée en 2011 (théâtre, danse, cirque, musique).

Théâtre municipal Jordi Père Cerdà : théâtre à l'italienne en centre-ville

La Comédie des K'talents (café-théâtre convivial, Haut-Vernet) et Théâtre de l'Échappée (Moyen-Vernet).

Cinémas : Le Castillet, Méga Castillet, CGR Méga, accessibles en centre-ville.

Bibliothèque / médiathèque : construction en cours d'un équipement culturel d'environ 1 000–1 230 m² dans le Vernet, ouverture planifiée fin 2025.

- Vie associative

Maisons de quartier / centres sociaux : actifs à Haut-Vernet et Bas-Vernet, proposant animations, accompagnement familial et ateliers.

Associations : clubs sportifs (football, arts martiaux, danse), structures solidaires (Restos du Cœur, Croix-Rouge), associations de parents d'élèves et clubs de prévention.

Ce réseau complet d'équipements, en cours de renouvellement et souvent de proximité, offre un cadre très favorable pour la mise en place de projets pédagogiques innovants, favorisant la culture, le sport et l'inclusion des enfants.

Le public visé :

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants scolarisés à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :

Les enfants d'âge maternel en sont au stade de la découverte du langage, de leur corps, de leurs mouvements, de l'autre, de leur environnement : ils ont tout à apprendre et leur curiosité est sans limite. Le rôle de l'animateur est de stimuler, répondre à cette curiosité, permettre, encourager et encadrer ce besoin d'expérimentation.

A partir de 5/6 ans, les enfants commencent à comprendre ce qu'est un groupe et ont besoin d'en faire partie. Ils prennent conscience de l'utilité des règles de vie en collectivité.

Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant dans cette démarche, de fixer un cadre solide et sécurisant, de l'amener vers la notion de citoyenneté.

Le besoin d'activité est important, l'animateur doit y répondre en lui faisant découvrir de nouvelles pratiques et de nouvelles techniques.

Nous accueillons les enfants de toutes les écoles de Perpignans et ses alentours.

L'inscription se fait directement auprès de la directrice du centre de loisirs, des documents devront être complétés et fournis afin que l'inscription puisse être validée.

Il n'y a aucune priorité pour les inscriptions l'accès au centre de loisirs est ouvert à tout le monde que le parent travaille ou pas. Nous constatons qu'à Victor Duruy la majorité des parents des enfants inscrits n'ont pas d'activité professionnelle stable (vendage, intérim, CDD), nous comptons 40% de parents qui ont une activité professionnelle stable. Dans chaque foyer il y a une moyenne de 3 enfants par ménage.



Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Besoin...	De 3 à...
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d' « autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	À 3 ans : Age déménageur À 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes Milieu riche en secteur, en bruits naturels Possibilité de silence Aménagement permettant de se reposer Rythme d'activité le plus individualisé possible Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.



	Type d'accueil	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	TOTAL
Accueil De Loisirs Extra- scolaires	Cycle 4	5	13	10	39
	Cycle 5				
	Cycle1				
	Cycle 2				
	Cycle 3				





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler. Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur, nous sommes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur



l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteurs du territoire et les professionnels de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouverts et réceptifs à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateurs, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteurs locaux (associations, collectivités, intervenants, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEDT

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Véritable outil de collaboration locale, il nous permet d'assurer une meilleure articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.

Les objectifs généraux :

- 1-Favoriser l'accès au sport et à la culture tout en proposant des accueils diversifiés et de qualité aux enfants et aux jeunes.
- 2- Développer l'apprentissage de la citoyenneté par la participation des enfants et des jeunes à la vie locale
- 3- Impulser une dynamique partenariale en impliquant les acteurs locaux (écoles, associations, structures culturelles et sportives).

Les objectifs opérationnels :

- 1-Favoriser l'accès au sport et à la culture
 - Mise en place des projets d'animation favorisant la pratique sportive et l'ouverture culturelle sur les temps périscolaires et extrascolaires.
 - Activités autour des jeux olympiques

- 2-Développer la citoyenneté

Encourager la participation active des enfants et des jeunes à la vie locale



Mise en place de conseil d'enfants/jeunes
Ateliers sur les droits et devoirs
Action de sensibilisation (environnement, vivre-ensemble)

3-Impulser une dynamique partenariale

- Renforcer les coopérations avec les acteurs éducatifs et associatifs
- Partenariat avec les associations culturelles, sportives et sociales
- Implication des familles dans certains projets
- Formation continue des animateurs et intervenants.

Le PEDT de la ville de Perpignan vise à offrir à tous les enfants un accès équitable aux activités sportives et culturelles, les associations et les familles., à accompagner les jeunes vers une citoyenneté active et à créer une véritable synergie entre la ville, l'école





Projet de l'ALSH Duruy

Le jeu Libre

Le jeu est une activité naturelle et essentielle dans le développement de l'enfant. Il permet à l'enfant d'explorer, de découvrir, de s'exprimer, de se socialiser et de se construire. Le jeu libre, c'est-à-dire le jeu non dirigé par un adulte, est particulièrement important dans cette perspective, car il permet à l'enfant de développer son autonomie, sa créativité et sa capacité à résoudre des problèmes par lui-même.

Le jeu libre est donc une activité qui doit être encouragée et valorisée. Elle permet aux enfants de s'approprier l'espace qui leur est proposé, de choisir librement leurs activités et de s'engager dans des interactions sociales avec les autres enfants.

Le jeu libre se déroulera à l'intérieur comme à l'extérieur, et peut prendre différentes formes : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux de société, jeux symboliques, etc. Il est important que les enfants disposent d'un environnement riche en matériel et en jouets variés pour favoriser leur créativité et leur imagination.

La mise en place du jeu libre aura pour objectif général de favoriser le développement global de l'enfant en lui offrant un espace de jeu et de découverte adapté à ses besoins. Pour atteindre cet objectif général, il convient de définir des objectifs opérationnels spécifiques, qui permettront de mettre en place nos actions concrètes.

Le constat :

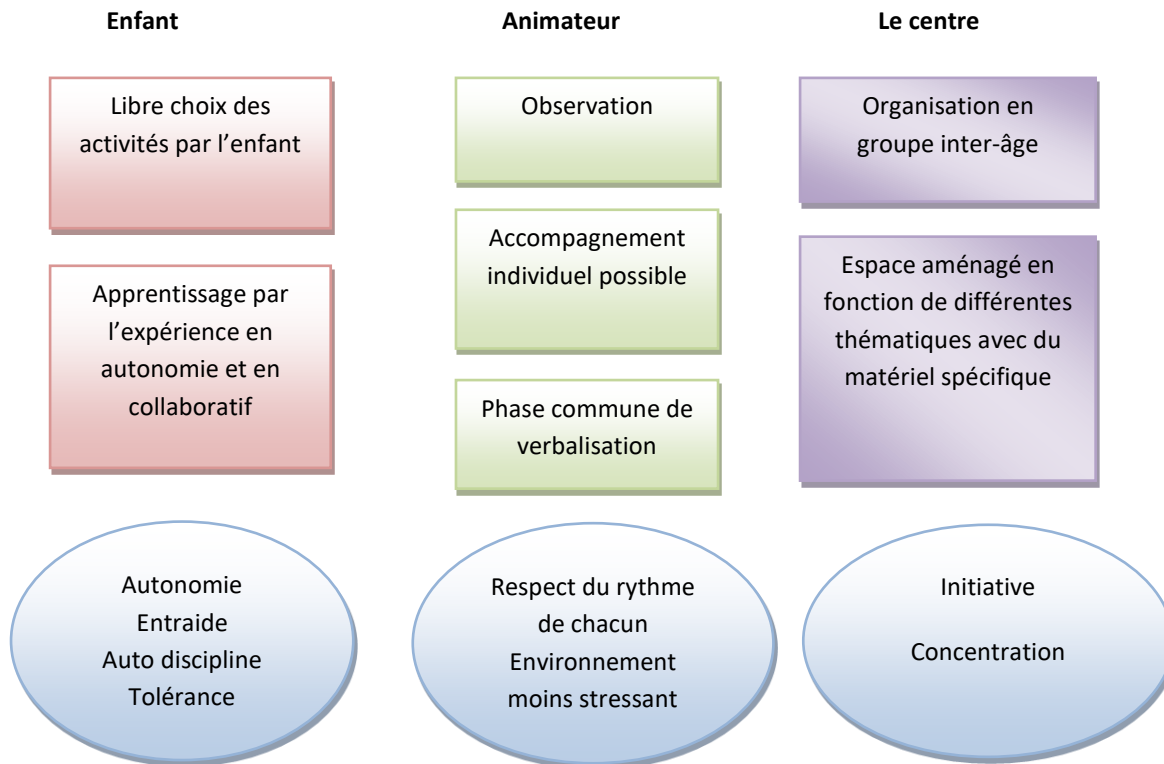
Le centre de loisirs Victor Duruy accueille en moyenne 48 enfants les mercredis en périscolaire et lors des vacances scolaires. Les enfants accueillis ont entre 2 ½ ans et 6 ans, et tous présentent des besoins différents.





Projet : répondre au maximum aux besoins individuels des enfants

Comment prendre en compte des besoins individuels dans un collectif ?



Les objectifs généraux sur le jeu libre :

- 1-Favoriser l'épanouissement personnel et social des enfants en leur offrant un espace de jeu libre et sécurisé.
- 2-Encourager la créativité et l'imagination des enfants en leur donnant accès à une variété de jeux et de jouets.
- 3-Favoriser la socialisation et les interactions positives entre les enfants en les encourageant à jouer ensemble et à partager leurs idées et leurs ressources.
- 4-Promouvoir l'autonomie et la prise de décision chez les enfants en leur offrant la possibilité de choisir leurs activités et leurs partenaires de jeu.
- 5-Sensibiliser les enfants à l'importance de la sécurité et du respect des règles de jeu pour garantir un environnement de jeu sain et sécurisé pour tous.



6-Impliciter les parents en partageant les objectifs et les résultats du projet et en encourageant leur participation active.

Objectifs opérationnels :

- 1-Aménager un espace de jeu sécurisé et adapté aux besoins des enfants.
- 2-Mettre en place différents espace de jeux avec une variété de jeux et de jouets pour répondre aux différents intérêts et besoins des enfants.
- 3-Encourager les enfants à jouer ensemble en organisant des jeux collectifs et des activités de groupe.
- 4-Encourager les enfants à faire des choix en proposant des activités à la carte ou en leur laissant le choix des activités qu'ils veulent pratiquer.
- 5-Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité et leur expliquer les consignes à respecter pour garantir un environnement de jeu sécurisé pour tous.
- 6-Impliciter les parents en organisant des rencontres et en partageant les objectifs et les résultats du projet.

Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs opérationnels :

Nous avons mis en place neuf espaces spécifiques : coin dinette, coin docteur/poupons, coin jeux de constructions, coin des artistes, coin des voitures, coin fermes/château/animaux, coin bricolage, coin cocooning/livre/écoute.

En ce qui concerne le « coin des artistes », cet espace est modulable en fonction des différents moments de la journée :

7h45 – 9h00 : petits jeux sur table (puzzle, dessin, jeux de société...) au choix des enfants

9h00 – 9h30 : Petit déjeuner

10h00 – 11h15 : « coins des artistes », activités manuelles

13h30 – 14h00 : jeux sur table

14h30 – 16h00 : « coins des artistes », activités manuelles

17h00 – 18h15 : jeux sur table

Un coin modulable : le coin des poupées, qui se transforme en temps de parole (9h30 à 10h00 et 14h00 à 14h30) et en temps de goûter à 16h00. Dans notre structure les enfants ont besoin d'un coin où ils se réunissent afin qu'ils puissent s'exprimer par la discussion, par le chant et par l'écoute, nous avons donc fait le choix de garder nos « coins de temps de parole », qui est un temps fort et important dans la journée des enfants.



Afin de gérer le nombre d'enfants par coin nous avons mis en place un système de colliers de couleur (chaque coin une couleur). Lorsque les enfants souhaitent jouer dans un coin ils doivent se munir d'un collier correspondant à la couleur du coin souhaité et le porter autour du cou. Pour chaque coin nous mettons à disposition un nombre défini de colliers, s'il n'y a plus de collier cela signifie qu'il n'y a plus de place. Cela permet de gérer le nombre d'enfant par coin.

Pour que les enfants se repèrent dans le temps, au moment du rangement des activités, l'équipe d'animation met une musique qui s'appelle « la musique du rangement ». Cela permet aux enfants de prendre le temps de finir de jouer, de ranger tranquillement et de pouvoir se repérer dans le temps.

Pour éviter que les enfants se lassent des jeux proposés, nous allons faire des rotations des jeux sur les coins à chaque période de l'année.

Nous avons fait le choix des jeux en fonction des intérêts des enfants, les jeux auxquels ils aiment jouer et en fonction de leurs besoins (2 à 6 ans)

Être au calme, jouer avec ses sens, manipuler (cocooning) ➡ Espace livre, écoute

De bouger, grimper, se dépenser, tester son corps ➡ Espace jeux extérieur, récréation

D'imiter, de jouer à être quelqu'un d'autre ➡ Espace poupons, docteur, dinette, bricolage

De construire, déconstruire ➡ Espace de jeux de construction.

De suivre une règle de jeu formelle, de représenter, dessiner, créer, défaire un puzzle
Espace jeux sur table

Les différents coins jeux ont été aménagés de façon à ce que les espaces soient bien définis. Des thématiques spécifiques sont à la disposition des enfants comme le coin poupée où il y a tout le matériel nécessaire pour l'habillement, tout ce qui peut accompagner le monde des poupées le matériel nécessaire et en lien avec la thématique choisie à leur hauteur.

Les différents coins jeux sont nommés par des affiches et cloisonner par des paravents et/ou des petits meubles.

Le rôle de l'animateur sur les jeux libres :

Ces objectifs opérationnels peuvent être atteints grâce à une mise en place efficace. Il est donc important que l'animateur joue un rôle essentiel dans ce projet.

Avant la mise en place du projet, l'animateur doit s'informer sur les bienfaits du jeu libre et sur les différents types de jeux adaptés à l'âge des enfants. Il doit également s'assurer que l'environnement de jeu est sûr et adapté aux enfants.



Pendant les jeux libres, l'animateur doit être présent pour surveiller les enfants, répondre à leurs besoins, encourager leur créativité et leur imagination, et favoriser les interactions sociales. Il doit être disponible pour aider les enfants à résoudre des problèmes, à comprendre les règles des jeux et à gérer les conflits éventuels.

Après le temps de jeu libre, l'animateur doit prendre le temps d'évaluer les activités proposées, de faire le bilan des jeux qui ont été les plus appréciés et de réfléchir aux éventuelles améliorations apporter pour la prochaine période. Cette évaluation permet à l'animateur d'améliorer son approche pour les prochaines séances et d'adapter les activités aux besoins des enfants.

Le positionnement juste de l'adulte.

Pour observer un enfant et favoriser à la fois la motricité et le jeu libre, il suffit à l'animateur de s'installer dans l'espace de jeux proche de l'enfant, à sa hauteur et de porter son attention sur lui. Quand l'enfant entre en interaction, on communique, on échange et quand l'enfant joue seul, on observe simplement avec un regard bienveillant.

Jouer seul ne veut pas dire jouer de manière autonome dans une autre pièce, ça veut déjà dire utiliser les objets qui l'entoure sans que vous n'ayez à intervenir physiquement. Pour se faire, il est important d'apporter à l'enfant une sécurité affective, notre simple présence, notre attention sur lui permet à l'enfant de se sentir en sécurité et il sera ainsi capable de s'exprimer librement et de manière autonome.

Le secret du positionnement juste de l'adulte c'est d'assurer une présence, une sécurité affective et matérielle, de laisser des portes ouvertes (au sens propre comme au figuré pour laisser libre cours à l'imagination, à la spontanéité et à l'autonomie de l'enfant. Le rôle de l'adulte c'est de s'ajuster, s'accorder à et avec le groupe d'enfant, on se rend disponible, on propose mais on impose pas et on n'étouffe pas.

En conclusion, le jeu libre est une activité essentielle pour le développement global des enfants en accueil collectif de mineur en maternelle. Il permet aux enfants d'explorer leur environnement, de développer leur créativité et leur imagination, de favoriser leur autonomie et leur prise d'initiative, ainsi que de développer leurs compétences sociales et émotionnelles.

La mise en place de ce projet sur le jeu libre permet de définir des objectifs clairs et d'adapter les activités proposées en fonction des centres d'intérêt des enfants, tout en favorisant leur autonomie et leur choix. Le rôle de l'animateur est essentiel dans la mise en place de ce projet, en assurant la sécurité et la qualité du temps de jeu libre, ainsi qu'en favorisant le développement global des enfants.

Il est un élément fondamental pour le développement global des enfants en ACM

Il s'agit en premier lieu de préparer l'espace de jeu, l'environnement de l'enfant. Choisir du matériel, des jeux et jouets adaptés à l'âge, aux compétences et



aux intérêts de l'enfant puis les disposer, les présenter de manière à ce que l'enfant ait à la fois envie d'y jouer et que cela soit possible en toute autonomie.

Les jouets, objets sont présentés à hauteur d'enfant, dans ou sur des meubles bas. Ils sont soit classés par catégories dans des caisses/boîtes quand il s'agit de plusieurs petits objets équivalents (par exemples les lego, la dinette...), soit présentés à l'unité dans des casiers, sur une étagère ou une petite table (par exemples des bols gigognes, une boîte à forme). L'animateur sélectionnera ce qui convient sur le moment à l'enfant et il peut faire un choix avisé seulement s'il a observé l'enfant jouer.

Il y aura souvent une rotation de jeux afin que les enfants puissent profiter au maximum. L'enfant papillonne, manipule quelques minutes un jouet et passe à autre chose puis quand il a fait le tour, semble s'ennuyer. Il a en fait trop de propositions et n'arrive pas à se fixer. La rotation a également l'avantage de renouveler l'intérêt de l'enfant pour un jouet. Lorsque nous observerons des coins jeux moins utilisés nous mettrons à la place un nouveau coin.

Durant chaque cycle nous mettrons en place deux ateliers en plus du jeu libre ou les enfants pourront y participer tout au long de la journée. Ces ateliers font partie du projet.

En effet nous avons constaté que les enfants restaient en demande d'activités manuelles et jeux sportifs, pour ce faire nous allons mettre en place :

Pour l'année 2025-2026, projet sur « la musique d'hier et d'aujourd'hui »

Cette année, notre projet sera centré sur la musique, d'hier à aujourd'hui, avec une attention particulière portée aux instruments et aux sons. Les enfants voyageront à travers le temps, de l'Antiquité à la musique moderne, en découvrant des instruments emblématiques comme la lyre, la flûte ou le tambourin, ainsi que des sons et des pratiques musicales contemporaines.

L'objectif est de sensibiliser les enfants à la diversité musicale, de développer leur curiosité culturelle et artistique, et de stimuler leur créativité. La musique est un langage universel qui permet de partager des émotions, de coopérer et de mieux comprendre le monde. Chaque accueil se fera dans une ambiance musicale douce pour commencer la journée sereinement. Les mercredis matin seront consacrés à la fabrication d'instruments, tandis que, tout au long de la semaine, les enfants découvriront différents sons et danses.

Les enfants exploreront également le mouvement et la gestuelle en musique, à travers des jeux corporels utilisant cerceaux, balles et ballons, favorisant coordination, équilibre et créativité.

Pour suivre le parcours du projet, nous mettrons en place une fresque, servant de repère pour les enfants. Cette fresque représentera le voyage musical, de l'Antiquité à la musique moderne, et sera complétée au fur et à mesure avec photos et symboles



d'instruments. Elle permettra aux enfants de visualiser leur progression, de se situer dans le projet et de comprendre ce qu'ils ont déjà découvert et ce qui reste à explorer. Elle servira également de support pour le spectacle de fin d'année, mettant en valeur leur apprentissage et leurs créations.

Les objectifs de ce projet :

Objectif général 1 : Éveiller la curiosité musicale et culturelle

- **Objectifs opérationnels**

- Découvrir des instruments anciens et modernes, reconnaître différents sons et timbres.

- **Actions**

- Présentation et manipulation d'instruments (réels ou images), écoute guidée de sons et musiques variées, jeux de reconnaissance sonore et imitation des rythmes.

Objectif général 2 : Développer l'expression et la créativité

- **Objectifs opérationnels**

- Expérimenter la création de sons, fabriquer des instruments simples, participer à des jeux musicaux et dansés.

- **Actions**

- Ateliers artistiques pour fabriquer des instruments (lyre, tambourins, flutes), jeux rythmiques et expression corporelle pendant les temps de parole, découverte et pratique de danses anciennes et modernes.

Objectif général 3 : Favoriser le vivre-ensemble et l'autonomie

- **Objectifs opérationnels**

- Prendre des responsabilités dans le groupe, coopérer lors des activités collectives.

- **Actions**

- Attribution de rôles symbolisés par un instrument (responsable du rangement le trainage, du goûter le tambourin...), participation à des jeux collectifs et activités musicales en groupe, valorisation du travail de chaque enfant à travers les ateliers et le spectacle de fin d'année.

Objectifs 4 : développer la motricité et l'expression corporelle par la musique

- **Objectifs opérationnels :**

- Explorer le mouvement en lien avec différents rythmes et son
- Développer la coordination, l'équilibre et la créativité
- S'initier à des formes simples et danses et de gestuelle musicale.

- **Actions :**





- Jeux corporels et mouvements guidés sur différents types de musiques (rapide, lent, ancien, moderne).
- Séances d'expression corporelle en musique, imiter des sons, créer des mouvements spontanés ou chorégraphiés.
- Utilisation de matériels pour créer des parcours, moteurs, des jeux de lancer, de réception ou de déplacements rythmés.
- Intégration des mouvements, parcours et danses dans le spectacle de fin d'année.

Pour conclure, ce projet offre aux enfants une immersion complète dans la musique, à travers la découverte d'instruments, de sons et de danses de différentes époques. Les activités quotidiennes et hebdomadaires développent leur créativité, leur motricité, leur expression et leur autonomie, tout en favorisant le vivre-ensemble. L'intégration de matériel tel que les cerceaux, balles et ballons enrichit les séances d'expression corporelle et rend le jeu ludique et dynamique. La fresque évolutive, en tant que repère, permet aux enfants de suivre leur progression et sera intégrée au spectacle de fin d'année, valorisant leurs apprentissages et leurs créations.

Ainsi, ce projet contribue à l'éveil culturel et artistique des enfants tout en soutenant leur développement global et leur plaisir d'apprendre au l'accueil de loisirs.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

S'efforcer de maintenir le plaisir des enfants quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée.

Les différents thèmes que nous proposons aux enfants ont pour objectifs l'épanouissement et le développement de l'enfant.

L'équipe propose des innovations d'activités et cherche le positionnement juste pour qu'ils les apprécient.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité.

Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Le plaisir des enfants passe aussi par le fait d'être en face d'animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.

Les différents projets d'activité autour du conte permettront aux enfants d'approfondir leurs connaissances et leur environnement.

Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu coupé de la vie mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement et d'en devenir acteur.

Pour que l'enfant puisse s'approprier ou comprendre le monde qui l'entoure, il faut qu'il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide selon leurs compétences).

Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part de l'équipe et disponibles quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, le repas, la sortie, les résolutions des petits conflits, ...).





LES MOYENS

Le Directeur

La fonction de directeur consiste :

À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

À observer, réaliser des constats, essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.

À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration du projet : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant...

À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à ma structure : personnel technique, je suis le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

Les animateurs référents et ou animateur :

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement

Il assume le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation

Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.

Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.

Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique

Il doit participer et animer les réunions d'encadrement

Il peut être directeur adjoint ou animateur

Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériel nécessaire aux activités

Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.

Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.

Il respecte les règles qu'il met en place et a un droit d'exemplarité vis-à-vis des enfants.

Avec ses collègues, l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.

Avec les parents l'animateur doit discuter avec eux lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il doit être présent aux moments de l'accueil et du départ.

L'animateur stagiaire :

- Permettre à chaque animateur stagiaire d'accomplir son rôle et sa fonction tel qu'il est défini dans le projet pédagogique.

- Consolider ses connaissances sur les enfants.



- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Les moyens mis en place :

Chaque animateur rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation peut prendre différents aspects :

- Documentation qui sera fourni par la directrice de l'accueil de loisirs
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficulté.

La validation des stages pratique BAFA :

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement de son stage.

La décision sera prise par la directrice et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer le rythme de vie de l'enfant.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.





L'équipe pédagogique est composée d'une directrice, de deux animateurs permanents à l'année et après négociation avec la hiérarchie nous avons un troisième animateur permanent jusqu'en décembre 2023 et de 2 animateurs CEE, en fonction des effectifs l'équipe peut augmenter.

Nom	Prénom	Age	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
SALMI	ISMAIL	19 ans	BAFA	Animatrice ALM	SC	Mercredi Vacances scolaires	3-5 ans
BENNACEUR	Fatma	49 ans	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi Vacances scolaires	3-5 ans
ANTOINE	Sofiane	27 ans	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredis Vacances scolaires	3-5 ans
GARIGUE	Mathieu	29 ans	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredis Vacances scolaires	3-5 ans
EL BOUAHLI	Hanaa	28 ans	Stagiaire BAFA	Animatrice ALM	CDII	Mercredis Vacances scolaires	3-5 ans

Le matériel

Le matériel pédagogique est mutualisé avec l'école (tapis, matériel de motricité...) Pour l'achat du matériel, les animateurs font une liste, les achats sont faits au fur et à mesure des demandes et des projets. Un renouvellement du stock se fait chaque fin d'année (en décembre) afin d'avoir de nouveau jeux ainsi que du matériel pédagogique.

Les espaces

L'ALSH dispose de ses propres locaux, il y a 3 salles d'activités des toilettes une cuisine des toilettes adultes et nous disposons également des locaux de l'école maternelle, une salle polyvalente, un dortoir climatisé (ou plus si besoin), une ludothèque et 2 cours.

Les locaux

Nous disposons de 2 cours, une cour de l'école maternelle et l'autre cour de l'école élémentaire où les animateurs organisent des jeux. Les enfants y passent leur récréation avant d'aller à la cantine. Nous utilisons la salle de motricité et par roulement de projet ; Nous utilisons le dortoir pour les enfants qui font la sieste. Nous utiliserons le petit coin BCD, projet en commun entre l'école maternelle et l'ALSH.

Financiers

Le budget pédagogique est de 3.58 euros par journée et par enfant



Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire sur une base de 3.58 euros par journée enfant.

Transport : 2 euros
Animation 1 euro
Collation : 0.60
Matériel pédagogique : 0.36
Pharmacie : 0,07
Produit d'entretien : 0,05

Les partenaires Institutionnels :

Le réseau des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan.
Le réseau des accueils de loisirs Léo Lagrange Animation.
Le centre social du Bas Vernet

Financier

-La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs, les projets mis en place « bibliothèque »).
-La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

-La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures, est propriétaire des locaux et responsable de leur entretien. Du personnel de la mairie intervient également directement pour l'encadrement des enfants.
Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Le fonctionnement de la structure

07h45- 9h00	Accueil échelonné des enfants
11h30 -12h00	Départ échelonné des enfants qui ne déjeunent pas à la cantine.
11h45-12h45	Déjeuner à la cantine
13h30 – 14h 15	Accueil échelonné des enfants
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné.





Modalité d'inscription :

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs dès 2 ans et demi à 6 ans à condition qu'il soit scolarisé. Il est possible de faire une dérogation auprès de Léo Lagrange afin d'accueillir un enfant de moins de 2 ans et demi sous certaines conditions.

Les documents nécessaires à l'inscription sont :

- La fiche de renseignement 2025-2026 à retirer à l'accueil de loisirs (voir document annexe).
- Attestation d'assurance à jour.
- certificat de vaccination à jour.
- L'Inscription et le règlement se fait auprès de la directrice. Aucune inscription ne sera faite sans règlement d'avance.

Une réservation peut être annulée au plus tard 48 h avant la date d'accueil de l'enfant.

Toutes absences non justifiées 48 h à l'avance entraînent systématiquement la facturation de la réservation





✓ Journée type

Fonctionnement ALSH

07h45-9h00	Accueil échelonné des enfants, dès qu'ils arrivent leur prénom est noté sur le tableau des présences par l'animateur qui fait l'accueil. Des coins jeux sont mis à leur disposition, les enfants sont libres de choisir leur coin jeux.
09h00-09h15	Fin de l'accueil et temps d'hygiène.
09h15 - 9h45	Tous les mercredis un petit déjeuner est proposé aux enfants. Mise en train de la journée par thème
9h45 - 11h15	Jeux libres avec le coin des artistes et des sportifs.
11h15- 11h30	Rangement des activités puis temps libre.
11h30-11h45	Temps d'hygiène suivi de la lecture du menu.
11h30-12h15	Repas à la cantine, bon appétit !
13h00-13h15	Temps d'hygiène, sieste pour les petits jusqu'à 15h15, mise en place d'un temps calme pour les moyens et grands (contes, relaxation, le sac à histoire...).
13h30-14h15	Accueil des enfants de l'après-midi, des coins jeux libres sont à leur disposition ainsi que la bibliothèque.
14h30-16h00	Temps de parole, qui sera suivi des jeux libres avec le coin des artistes et des sportifs.
16h00-16h30	Toilettes et goûter.
16h30-17h00	Retour sur la journée, les enfants s'évaluent.
17h00/18h15	Accueil, les jeux libres à disposition des enfants.



La convivialité autour du repas

Le repas est un temps important de la journée qui doit être vécu d'une manière conviviale grâce à la présence des adultes et à une mise en place chaleureuse et en respectant des objectifs précis :

- Favoriser la convivialité autour du repas
- Favoriser la découverte de nouveaux goûts
- Développer l'autonomie
- Responsabiliser
- Faire participer

Favoriser la discussion et l'échange pendant le temps de repas

Les enfants selon le comportement peuvent choisir leurs places

Un animateur à table

La découverte de nouveaux goûts :

Inviter les enfants à goûter à tout sans être obligés de tout manger

L'autonomie : Chaque enfant dispose d'un couteau, d'une fourchette, d'une cuillère d'un verre. Les enfants peuvent se servir seuls, cela leur permet d'apprécier la quantité de nourriture qu'ils peuvent manger. Les plus grands coupent leur viande tout seuls.

La responsabilisation :

Des enfants, s'ils le désirent peuvent être amenés à être « responsables » du pain et de l'eau, c'est à dire qu'ils iront remplir la corbeille ou la carafe.

Les plus grands peuvent servir les plus petits

Les enfants rangent les assiettes, les verres et les couverts à l'issue du repas

Chacun doit manger proprement et respecter la nourriture

La durée du repas

Il est important de donner à l'enfant le temps de se servir seul et de manger à son rythme, environ 45 minutes à une heure selon le menu.





La communication

- Les réunions de l'équipe pédagogique

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de la rentrée scolaire, il peut être alimenté au fur et à mesure de l'année.

La directrice, organise des réunions d'équipes 2 fois par cycle pour le plan mercredi les mardis de 14h30 à 16h30. Le temps de réunion pour les animateurs est de 30 minutes par mercredi par exemple sur 7 mercredis ils auront 3h50.

Les heures de réunions sont positionnées en fonction des besoins et des préparations. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe (Voir annexe).

Les types de réunion :

Réunion de projet : élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités

Réunion de préparation : Organisation du fonctionnement, programmation des projets d'animation, les horaires des animateurs « départs et arrivés », les activités en fonction des projets d'animation et la préparation des sorties.

Réunion de bilan : à la fin de chaque période l'équipe discute des aspects positifs et négatifs et les points à améliorer

Réunion d'évaluation : l'équipe évalue les progrès, besoins ou difficultés des enfants.

Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement

La directrice s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

La grille d'évaluation de la Charte de Qualité **(Voir annexe)**

La grille d'auto diagnostic **(Voir annexe)**

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Un entretien professionnel est mis en place une fois par an pour les animateurs référents.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.



• La réunion Enfants / animateurs

Elle est organisée quotidiennement par chaque animateur à tour de rôle.

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies

• Les relations

Avec les familles :

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange.

Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

- Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).

- Un tableau d'affichage à l'entrée de l'accueil de loisirs (informations sur la programmation, les sorties ...)

Nous utilisons un logiciel KIDIZZ qui fonctionne très bien auprès des familles, ils ont la possibilité de voir des photos tout au long de la journée, des rappels de sorties ou informations nécessaires, le projet pédagogique et programme s'y trouvent également.

Avec les partenaires et/ou intervenants :

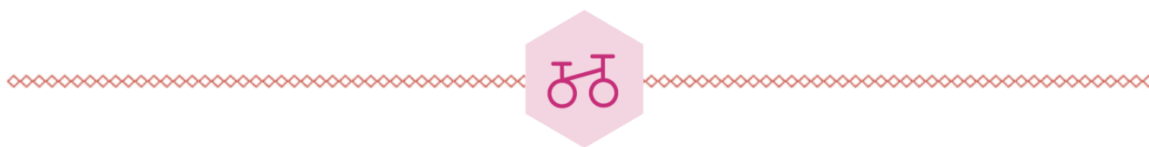
- Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan échanges assez fréquent

- La maison pour tous, la régie de quartier : fête des quartiers, réunions communes dans le cadre du PEL.

- Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles

- Les assistantes sociales et les éducateurs de la DASS : suivi particulier de certaines familles.





L'EVALUATION

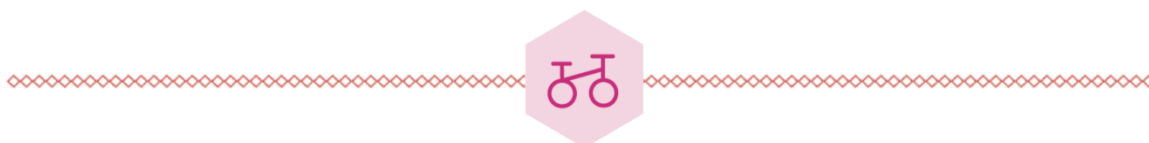
Comment évaluer notre méthode de travail et nos objectifs ?

Afin d'approfondir nos résultats par rapport aux objectifs que nous nous fixons, il est impératif de se poser les bonnes questions ainsi faire évoluer les moyens lorsque cela est nécessaire.

Chaque animateur sera capable de s'auto évaluer afin de voir son évolution face aux différents projets qu'il a mis en place ;

Grille d'évaluation des animateurs :

	1 atteint 2 Des difficultés rencontrées 3 Non atteint	1	2	3	Observations
Mise en place du projet	J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants				
	J'ai organisé un relais et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet				
	Les enfants ont participé au projet :				
	À sa réalisation				
	À son déroulement				
	J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité				
Avant la séance	J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action				
	J'ai préparé la fiche d'activité				
	J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique				
	J'ai informé l'ensemble des participants aux projets				
	J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)				
Pendant et après la séance	Prendre en main le groupe d'enfant				
	Des explications claires des différentes étapes de l'activité				
	Respect des différentes étapes de l'activité				
	J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés				
	Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité				



	J'ai réalisé un suivi des activités				
	J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques				
	J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité				
	J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion				

Outil d'évaluation des enfants :

Cette année, nous avons choisi le thème de la musique. Le support utilisé est une note de musique divisée en trois couleurs : vert, jaune et rouge.

Pendant le temps de parole, les enfants seront invités à s'auto-évaluer en plaçant leur photo sur la couleur qui correspond à la façon dont ils pensent avoir passé leur journée.

Un second support est également proposé : l'humeur du jour. Celui-ci fonctionne de la même manière. Chaque enfant positionne sa photo sur la couleur qui reflète son état du moment.

Les objectifs de cette évaluation

1-Ma journée à l'accueil de loisir :

- D'encourager la prise de parole et l'écoute,
- D'apprendre à s'auto-évaluer de manière simple et positive,
- De développer la confiance en soi tout en valorisant les efforts.

2-L'humeur du jour

- Favoriser l'expression des émotions et leur reconnaissance,
- Permettre aux enfants de partager leur ressenti avec le groupe,
- Aider l'équipe d'animation à adapter l'accompagnement en fonction de l'état émotionnel des enfants.

3-Intérêt pédagogique

Ces outils visuels et concrets répondent aux besoins des enfants de 3 à 5 ans :

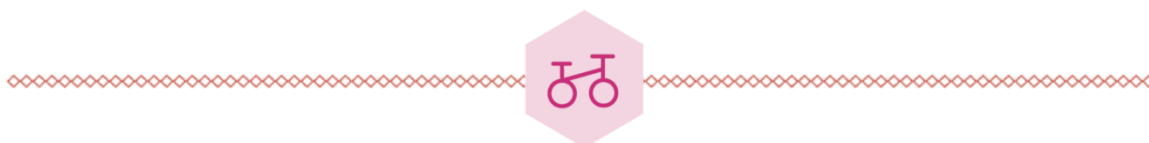
Ils s'appuient sur le jeu et l'image, supports facilement compréhensibles par les plus jeunes.

- Ils instaurent des rituels rassurants et valorisants, favorisant l'autonomie.
- Ils permettent aux enfants de mieux se situer dans le groupe, tout en renforçant le vivre ensemble.

Ces temps d'auto-évaluation et d'expression émotionnelle s'intègrent naturellement dans le quotidien du centre de loisirs, comme de petits moments de transition entre activités, vécus collectivement et toujours de manière positive.

Cet outil d'auto-évaluation, simple et adapté aux enfants, s'inscrit pleinement dans la démarche éducative de l'accueil de loisirs. Il permet aux enfants de prendre la parole, exprimer leurs émotions et valoriser leurs réussites dans un cadre ludique et sécurisant.

Ce rituel de fin de journée, proposé après le goûter, favorise un moment de partage



et de retour au calme, tout en renforçant la relation de confiance entre les enfants et l'équipe d'animation.

Outil d'évaluation pour les enfants de 3 ans à 6 ans :

Le contenu de cet outil :

L'outil de cette année 2025-2026, en support POP le dinosaure avec qui sera divisé en 3 parties vert, jaune et rouge, l'enfant devra s'auto évaluer en collant son prénom sur une couleur suivant son comportement (rouge, jaune ou vert). Il y a aussi le support de l'humeur de la journée, l'enfant en arrivant le matin pourra coller son prénom sur l'état de son humeur (content, triste, fatigué, en colère) il pourra modifier tout au long de la journée suivant son humeur.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

La Charte de Qualité est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange, une garantie d'un accueil de qualité. Issue d'un travail d'échanges, d'analyses et de dialogues initié par le Réseau National Enfance et ses référents régionaux Léo Lagrange, elle est soutenue par la CNAF.

Avec ses trois objectifs principaux, elle constitue un temps fort de l'évaluation. Elle permet en effet :

- De définir l'engagement collectif de la Fédération en matière de qualité
- De sensibiliser la direction et l'équipe d'animation autour de critères de qualité
- D'encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Présentée aux familles et aux partenaires, puis affichée dans le hall de la structure, la Charte de Qualité est un outil de progrès, mais aussi un outil de management des équipes. Elle permet de vérifier que la qualité d'accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, nous impose de trouver les moyens d'y parvenir.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Par ses missions complémentaires à l'école, l'ALSH joue un rôle essentiel dans l'inclusion de tous les enfants. C'est pour cela que le projet pédagogique de l'ALSH Victor Duruy a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des publics et notamment les enfants en situation de handicap.

Notre volonté de faciliter l'accès aux loisirs pour tous se concrétise par le développement d'actions et de dispositifs coordonnés favorisant les loisirs aux particularités des enfants, dans une réelle démarche d'inclusion sociale. En effet, nous pensons que lorsque la place de l'enfant en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques est réfléchie en amont, dans une logique de pleine participation aux temps collectifs, alors les effets sont bénéfiques pour tous les enfants.

Ainsi, à l'ALSH Victor Duruy, nous veillons à :

- Écouter et accompagner les parents dans leur recherche de solutions de garde et de loisirs éducatifs pour leurs enfants en partenariat avec les services institutionnels
- Préparer l'arrivée des enfants en amont de leur accueil : visite des lieux, sensibilisation de l'équipe, aménagement des locaux, renfort d'encadrement, etc.
- Communiquer avec les familles autour des besoins, des forces et des difficultés des enfants pour mieux s'adapter et favoriser leur inclusion au sein de la structure
- Mettre en conformité nos actions avec l'environnement réglementaire de l'accueil de mineurs en situation de handicap dans les structures de loisirs
- Faciliter la compréhension des enfants en adaptant les objectifs, les consignes ou la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs
- Veiller à l'affichage des PAI à la cantine, réserver une attention particulière aux enfants qui le nécessitent, notamment sur le plan de la santé ou en termes de surveillance
- Accompagner les enfants dans les actes du quotidien : manipulation d'objets, gestion du matériel, déplacements, aide à la prise des repas, etc.
- Prendre appui sur les aptitudes et les intérêts de chaque enfant au sein du groupe et mieux favoriser l'apprentissage entre pairs
- Promouvoir l'égalité et la diversité auprès des enfants en mettant en place des ateliers de sensibilisation, en instaurant des temps de paroles
- Former, outiller et rassurer le personnel aux différents types de handicap et aux modes d'accueils spécifiques

Nous nous inscrivons donc, au-delà de l'application des Lois du 11 février 2005 et du 8 juillet 2013, dans une démarche d'accueil volontariste où :

Nous sommes signataires de la Charte de Déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées

Nous mettons à disposition des équipes et des structures accueillant des enfants en situation de handicap, un Guide d'entretien afin d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap et de sa famille autour d'un parcours individualisé et sécurisé

Nous garantissons aux équipes encadrantes une sensibilisation et une formation aux différentes formes de handicap et postures d'accueils inclusives. L'accueil de loisirs collabore avec le Pôle ressources Hand'Avant 66, association basée à Perpignan et spécialisée dans l'accompagnement à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap. Ce partenariat permet :

D'informer et d'orienter les familles désireuses d'inscrire leur enfant en accueil collectif de mineurs.

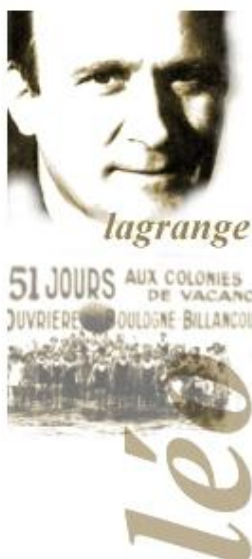
D'accompagner les équipes éducatives dans la préparation et la mise en place d'un accueil individualisé adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

De proposer des ressources pédagogiques et des conseils pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les enfants.

En 2025, un grand nombre d'animateurs et directeurs de la structure ont également bénéficié d'une formation dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap, consolidant ainsi les compétences de l'équipe pour répondre aux besoins d'inclusion.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construit toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

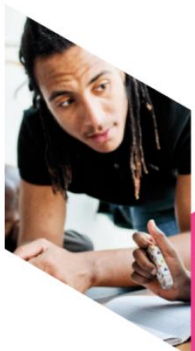
La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



léo lagrange
animation

ALSH Victor Duruy
Rue du Carol
66000 Perpignan
Nabila BEKHEIRA
0625647615

